

# TARIF APPLICABLE AU 1ER MAI 2026



TARIFICATION PAR JOUR		
HEBERGEMENT CHAMBRE SIMPLE	102.50 euros	+ TICKET MODERATEUR 6.19 EUROS
HEBERGEMENT CHAMBRE DOUBLE	92.25 EUROS	
HEBERGEMENT CANTOU	102.50 EUROS	
HEBERGEMENT TEMPORAIRE	112.75 EUROS	
ACCUEIL DE JOUR	41.30 EUROS	+ TARIF DEPENDANCE

Un chèque de caution de 2000 euros sera demandé pour un séjour permanent

Un chèque de caution de 500 euros sera demandé pour un séjour temporaire

**Le TARIF DEPENDANCE varie selon le GROUPE ISO RESSOURCE correspondant au résident après validation du médecin coordonnateur:**

- **GIR 1-2: 23.01 € TTC par jour**
- **GIR 3-4: 14.61 € TTC par jour**
- **GIR 5-6: 6.19 € TTC par jour (ticket modérateur)**

*Pour les résidents originaires de l'Hérault, conformément à la législation en vigueur, l'Allocation Personnalisée d'Autonomie est versée par le Conseil Départemental sous forme de dotation globale à l'établissement.*

*La somme de **6.19€ TTC**, dite "Ticket Modérateur" vient s'ajouter au tarif hébergement.*

## TELEPHONE

Téléphone consommation FRANCE illimitée: 23€ / mois

## REPAS INVITE

Déjeuner: 15€ (Entrée - Plat - Dessert - Café)